

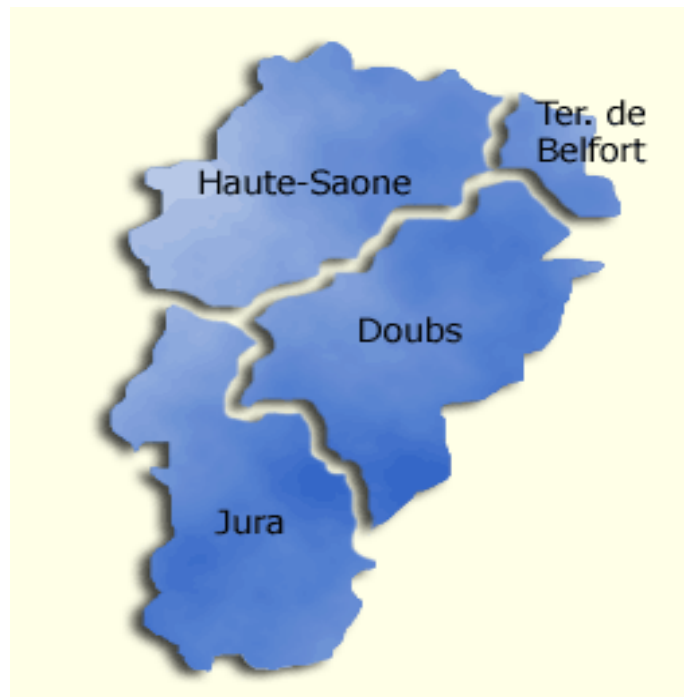


COMITE REGIONAL
DE FRANCHE-COMTÉ
DE NATATION



BULLETIN REGIONAL

N° 156



Comité Directeur du 04 février 2015
Réunion ETR du 09 janvier 2015

Compte-rendu du Comité Directeur du mercredi 04 février 2015

La réunion du Comité Directeur de Franche Comté a débuté à 20h15 dans les locaux de la Maison Régionale des Sports de Besançon.

Présents

ADAM Cyrille - ALLEMANDET Philippe – BOURGEOIS Roland - CATTIN Yasmina -
DIEUDONNE Gilbert - GALMICHE Jacky - KRAJEWSKI-JAMAULT Sophie - MARIE Nicolas - VIEVAL
Jacky- VUILLAUME Marine

Assiste

PORCU Noel (CTR)

Excusés

BAILLY-BASIN Catherine - BOURGEOIS Denis - CHAUVEAU Sophie - GALMICHE Jenny -
GRAND CHAVIN Daniel - MORENO Christelle

Ordre du jour

- Pacte commun de progression Comité-FFN, préparation audit des 16 et 17 février,
- Rapprochement Bourgogne / Franche-Comté,
- Dossiers ETR en cours,
- Tour de table

I – Pacte commun de progression

Evoqué depuis deux ans lors du conseil des régions, le Pacte Commun de Progression est entré dans la phase de concertation entre la fédération et les comités régionaux.

La rencontre prévue en Franche-Comté se déroulera les 16 et 17 février 2015. Le programme des travaux s'articulera en 3 temps. Des échanges sur l'existant le lundi après-midi, une partie plus conviviale en soirée et une projection vers le futur et la définition d'objectifs partagés le mardi matin.

La délégation fédérale sera composée d'un élu, Daniel PLANCHE, d'un cadre technique, Marc PLANCHE et d'un salarié fédéral, Joachim ARPHAND.

La région sera représentée par son président, son trésorier, son CTR et le responsable des formations ERFAN durant la phase d'échange du lundi après-midi. Sophie KRAJEWSKI-JAMAULT se joindra à la soirée de travail.

Les élus ont été sollicités afin de faire remonter leurs idées et remarques sur les différentes thématiques proposées dans le courrier reçu de la fédération.

Pour mémoire :

- Organisation et fonctionnement des Comités Régionaux.
- Licences et labellisation des Clubs.
- Equipements.
- Professionnalisation, emploi et formation.
- Promotion et valorisation.
- Développement de la pratique sportive de haut niveau.
- Développement des pratiques non compétitives.

Un compte rendu de cette rencontre sera établi et les éléments remarquables en seront diffusés aux comités départementaux et aux clubs dans les meilleurs délais.

II – Rapprochement Bourgogne / Franche-Comté

Dans le cadre de la réforme territoriale en cours, la fusion administrative des régions Bourgogne et Franche-Comté est lancée. Les présidences respectives ont entrepris les travaux nécessaires afin que la fusion administrative soit effective au 1^{er} janvier 2016. Les deux régions se sont également donné la durée de la mandature régionale pour achever le processus.

Devant cette volonté politique, et pour ne pas être pris au dépourvu, les Comités Régionaux de Bourgogne et Franche-Comté, fort des excellentes relations préexistantes, ont décidé de lancer un vaste chantier de recherche de convergence afin d'être prêts le jour où une fusion sera inéluctable. Lors de l'Assemblée Générale du Comité de Bourgogne, les deux présidents ont cosigné une déclaration d'intention à cet effet.

Si le calendrier politique est assez large, le calendrier institutionnel fédéral est plus contraint mais nous offre l'opportunité d'être ambitieux et de faire qu'en 2 années, nous pourrions être prêts. C'est dans cet esprit qu'un embryon d'échéancier a été imaginé. Une année, 2015, pour faire le point de nos fonctionnements respectifs, lister nos différences et identifier les actions à mettre en place afin d'harmoniser nos pratiques et converger vers un fonctionnement le plus commun possible. L'année 2016 sera mise à profit pour mettre en œuvre les actions nécessaires. L'objectif final étant de pouvoir ne faire plus qu'une entité au début de l'olympiade prochaine, après les élections générales prévues en fin 2016. Les membres du bureau régional et l'ensemble des élus régionaux seront sollicités au fur et à mesure de l'avancement du dossier.

III – Equipe Technique Régionale

Natation sportive

- Pass Compétition du 08 février 2015.

Nous avons enregistré 73 inscriptions pour cette étape importante de l'ENF.

- Natahlon Benjamins.

En raison du nombre de nageurs engagés (env 160) et des épreuves inscrites au programme, le premier plot du Natathlon se nage sur 2 sites, Montbéliard et Dole.

- Challenge Annie Boyet 2015

Le classement final de ce trophée est le suivant :

1	CNDR
2	ASMN
3	ASMB
4	ANB
5	NVN
6	DL
7	VGN
8	CABL39
9	CNP

Pour mémoire, les équipes suivantes n'ont pas été classées car n'ayant pas totalement répondu aux critères

- CAV
- CNHJ
- EDEN 99
- NPHD
- USSN

Les 11 ans et moins et les Benjamins seront récompensés lors de la dernière journée du Natahlon à Sochaux. Les Minimes le seront lors des championnats régionaux d'été. Le trophée club sera également remis à cette occasion.

Les médailles et les coupes seront fournies par le Comité Régional en temps utile

- Stage Avril – Benjamins

Ce stage se déroulera à Megève du 27 avril au 01 mai 2015. La sélection sera finalisée après les plots 1 et 2 du Natahlon.

- Stage Mai – Minimes et plus

Ce stage se déroulera à Loano (IT) du 03 au 08 mai 2015. La sélection finale sera connue après les N2 Hiver.

- Coupe de France des Régions 2015

Le Comité Régional confirme sa participation à cette compétition par équipes. Les équipes, 4 cadets et 4 minimes, dames et messieurs, seront finalisées à l'issue des N2 Hiver.

- Nationale 2 Eté

Suite à un changement de lieu imposé à la région organisatrice, cette compétition se déroulera à Metz (57). Le Comité Régionale de Franche-Comté a bien pris note des difficultés engendrées pour les clubs qui auraient déjà réservé leur séjour mais ne saurait en être tenu pour responsable.

La mise à disposition des bassins est un souci généralisé et récurrent dans beaucoup de régions. Il convient de rester prudent et de ne pas s'engager trop en amont sans se garder une porte de sortie.

- Meeting du Luxembourg

Le bilan tiré à l'issue de cette compétition est globalement bon. Les résultats seront intégrés dans les rankings fédéraux et sont disponibles sur le site régional.

Natation synchronisée

- Challenge de Franche-Comté

Le Comité Régional prend acte de la mise en place d'un challenge régional le 12 avril 2015 à Besançon.

Une réunion de préparation est d'ores et déjà programmée le 23 février à la MRS de Besançon

Dès que les éléments seront définis, une diffusion hors région sera faite afin de susciter des candidatures en Bourgogne et/ou en Lorraine.

- Formation des officielles

Une première journée de formation s'est tenue le 25 janvier. 23 dames ont suivi la théorie pour devenir Jeune Officielle, officielle D ou C. 4 Personnes ont été recyclées.

Une seconde journée est programmée début mars 2015 pour des officielles B et A.

Les candidates JO-D et C sont dorénavant engagées dans le cycle des essais pratiques, en principe sur les compétitions des régions voisines.

Encadrement lors des actions du Comité Régional, stage et sélections

Lors des déplacements organisés par le Comité Régional, l'hébergement de l'encadrement est par défaut prévu en chambre double. Si la situation le permet, un hébergement en chambre simple sera recherché.

Tout aménagement personnel souhaité par un encadrant sera possible avec les conditions suivantes :

- La fonction d'encadrement n'est pas impactée,
- Cela n'entraîne pas de surcoût pour le Comité Régional.

L'encadrant qui souhaitera bénéficier d'un tel aménagement devra s'engager à en supporter le surcoût éventuel

IV – Questions diverses

Campagnes CNDS et CRDS 2015

- La période de remise des dossiers CNDS s'étend du 02 février au 02 mars 2015 (sauf Jura...)
- La période de remise des dossiers CRDS s'étend du 02 février au 14 mars 2015.
- Les directives et contacts départementaux ont été retransmis aux présidences des Comités Départementaux

Comme l'an passé et en regard de l'établissement de notre plan de développement pluriannuel, le Comité Régional fera des demandes de subventions pour les actions suivantes :

- CNDS et CRDS Actions sportives régionales, stages, sélections, etc.
- CNDS et CRDS Promotion des pratiques, labélisation clubs, aides au déplacement, etc.
- CNDS et CRDS Formation des bénévoles.
- CNDS Aide à l'emploi CNDS.
- CNDS Fonctionnement de l'ETR.
- CRDS Organisation IRNE Hiver 25M.
- CRDS Aides aux sportifs Espoirs.

AG Fédérale Vannes.

Compte tenu du cout annoncé par l'organisateur et du montant du transport, la dépense du Comité régional s'établirait à 500 € par délégué.

Afin de réduire quelque peu la dépense, il est proposé de n'envoyer que deux personnes au lieu des trois validées par l'Assemblée Générale du 06 décembre 2014. Le Comité Directeur en accepte le principe, le président se chargera de voir qui ne sera du voyage.

Labélisation V2

Les documents relatifs à la labélisation Version 2 sont enfin arrivés. Yasmina CATTION accepte de devenir référente de ce domaine et est chargée d'étudier les textes afin de pouvoir présenter cette labélisation aux clubs durant la seconde moitié d'avril. Une réunion des présidents et responsables techniques de tous les clubs sera organisée à cet effet.

Eau Libre.

Gilbert DIEUDONNE nous fait part de quelques dates retenues pour la Coupe de France Eau libre 2015.

- 08 aout 2015 à Gray et 09 aout 2015 à Gérardmer.

Licences 2014-2015, c'est inquiétant !

Alors que nous avons franchi la barre des 4000 licences en 2012-2013, nous sommes redescendus très franchement en dessous (3600) la saison passée. Aujourd'hui, début février, il n'y a que 3150 licences enregistrées en Franche-Comté. Au-delà de la perte de recettes induites, ce constat est particulièrement inquiétant et cette spirale se doit d'être enrayerée au plus tôt...

Personne d'autre ne demandant la parole, la séance est levée à 15h00.

Vers un pacte commun de progression

Le plan fédéral de développement prévoit de renforcer la coopération entre les instances fédérales.

L'enjeu est de mieux coordonner et mutualiser les actions de chacun, pour soutenir une démarche globale plus cohérente, davantage collaborative et concertée.

Pour parvenir à des relations plus proches et efficaces, il a été évoqué la nécessité d'échanger autour de bilans, d'objectifs et de moyens partagés.

Un « pacte commun de progression » est alors apparu comme un mécanisme opportun d'élaboration et de validation officielles d'un tel engagement réciproque.

Pour parvenir à cette évolution, il est notamment proposé deux temps de discussion et outils de travail :

- 1/ Un premier temps pour échanger sur l'existant.
- 2/ Un second temps pour se projeter davantage sur le futur et vers des objectifs partagés.

Ces deux temps sont forcément liés. Le préalable demeure toutefois de s'accorder sur l'état actuel d'un territoire, son histoire, sa culture, sa spécificité. Sur la base de ce constat, et en l'intégrant, il serait alors possible de définir des souhaits, des objectifs de progression pour l'avenir.

Ainsi deux outils correspondant à ces deux temps d'échanges sont proposés :

- 1/ Un constat partagé via un questionnaire très large à 360°, balayant dans la diversité et en profondeur l'existant.
- 2/ Un pacte commun de progression, un document élaboré conjointement sur la base du constat partagé afin de se projeter ensemble dans le développement de nos activités et structures.

Cette démarche demeure une proposition fondée sur le volontarisme et l'adhésion de chacun. Rien d'obligatoire. Il s'agit bien de réfléchir, de dialoguer et d'avancer ensemble.

Vous trouverez ici joint le questionnaire élaboré pour « radiographier » ensemble un territoire et obtenir une photographie de ce qu'il est.

Ce document est impressionnant. L'idée n'est absolument pas d'y répondre seul, par un lourd travail administratif. Il s'agit plutôt d'entamer une réflexion sur l'ensemble des items et des données qui peuvent avoir du sens pour comprendre au mieux chaque structure.

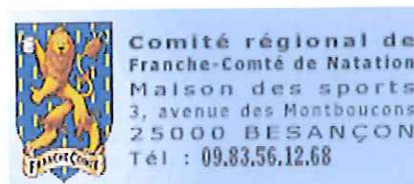
L'aspect rébarbatif doit donc être dépassé pour initier un échange d'abord entre les acteurs locaux, puis en dialogue avec la Fédération.

L'objectif est aujourd'hui de s'approprier cette démarche et ce document. Une délégation fédérale (composée d'un élu, un salarié et un cadre technique), vont maintenant faire avec les acteurs locaux le tour d'horizon de ces thématiques pour comprendre et définir au mieux les actions qui peuvent être menées ensemble pour améliorer l'existant.

Ce questionnaire est très dense et aborde les thématiques suivantes :

1. Organisation et fonctionnement des Comités Régionaux.
2. Licences et labellisation des Clubs.
3. Equipements.
4. Professionnalisation, emploi et formation.
5. Promotion et valorisation.
6. Développement de la pratique sportive de haut niveau.
7. Développement des pratiques non compétitives.

Cette démarche et l'ensemble du dispositif ont été évoqués lors du conseil des régions le samedi 15 novembre pour validation définitive avant que les « équipes dédiées » entreprennent leur tour de France des régions.

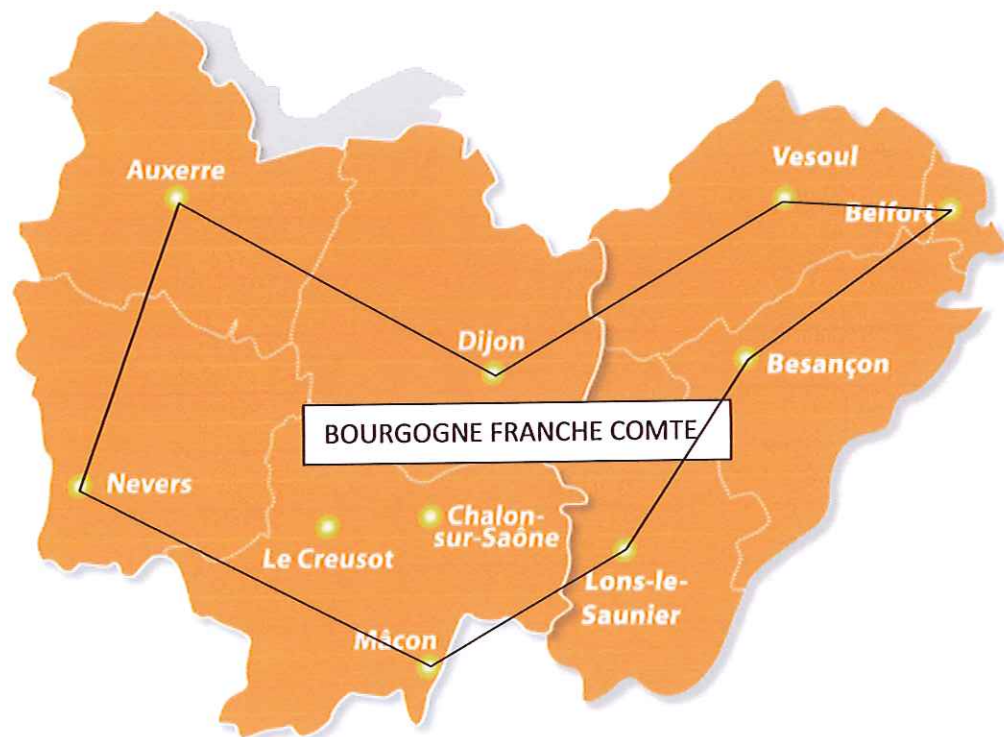


Bourgogne Franche-Comté

(Un rapprochement devenu réalité après l'adoption par le Parlement, le 17 décembre 2014, de la nouvelle carte des Régions)



Les Comités régionaux de Natation de Bourgogne et de Franche-Comté vers la construction d'un grand espace fédéral de la natation



Une fusion naturelle pour un rayonnement plus important

Les liens entre les deux comités régionaux Bourgogne et Franche-Comté sont une réelle opportunité dans un contexte territorial tel que le nôtre. Nos ressemblances et nos complémentarités doivent nous permettre de nous distinguer dans le paysage sportif national et renforcer notre rayonnement au meilleur niveau et dans tous les champs disciplinaires.

Nous devons avoir la volonté de développer avec nos partenaires associatifs, les clubs, les comités départementaux, un grand espace fédéral de la natation dans lequel originalité et spécificité seront nos atouts.

Il ne nous a pas échappé que la fusion de la Bourgogne et de la Franche Comté a été l'une des plus naturelles à construire en tant que nouvelle Région administrative. Ne fut-elle pas la première à manifester, par la voix de ses deux présidents de Conseil Régional, son intérêt pour la fusion ?

Le constat est encore plus vrai lorsqu'il s'agit de natation. Sans être précurseurs, reconnaissons que les échanges en termes de formation, d'organisation ou tout simplement amicaux ont prévalu aux excellentes relations que nos deux régions entretiennent depuis tant d'années.

Cela démontre aussi, si besoin est, que les distances ne sont pas un obstacle et qu'en tout cas, elles ne doivent pas être le prétexte à nous tenir éloignés de notre objectif.

L'unité, seul gage de réussite

En effet, dès demain, nous ne devons parler que d'une seule voix, oubliant la Bourgogne pour les uns, la Franche-Comté pour les autres, au profit de notre nouvelle bannière, la Bourgogne Franche-Comté.

Ainsi les bases du dialogue seront fondées sur un postulat d'unité, seul gage de réussite. Le projet sera construit dans le dialogue, dans l'intérêt du sportif, de ses dirigeants et de la prospérité de la natation.

L'ensemble des partenaires avanceront en écoutant les interrogations, souvent légitimes ; en expliquant les enjeux ; et dans le respect des instances élues, qui débattront. L'entente de l'ensemble des partenaires et la conviction de chacun conduiront à créer une force pour la création de ce grand espace fédéral de la natation.

Le chantier est important mais oh combien passionnant. Il engage l'avenir de notre sport.

Aujourd'hui, c'est déjà demain

Il nous appartient, dès à présent de fournir l'effort nécessaire pour engager le processus sans plus attendre. D'aucuns diront qu'il est nécessaire de connaître les directives ministérielles, la position de nos institutions - et certes, nous ne nous affranchirons pas de leurs recommandations encore moins de leurs règles - mais pour autant, devons-nous patienter que tout soit en place pour bouger à notre tour ?

Une année pour recenser les sujets, une autre pour leur trouver des solutions, tout ira très vite. Nous avons avec cette volonté d'anticipation, une réelle opportunité d'apporter notre expertise régionale à la conception de cette future organisation. A nous de nous montrer innovants pour imaginer des scénarios qui répondent à nos attentes au niveau de notre nouveau territoire, en fonction de nos contraintes, mais également de nos opportunités.

Elargir le champ de compétences

Au-delà des sujets classiques liés à la nouvelle donne géographique, nombreux sont ceux d'actualité qui font débat sans pour autant trouver réponse au questionnement.

La formation, la gestion des piscines, le développement de nos disciplines, par exemple, sont autant de problématiques auxquelles nous nous donnerons les moyens de répondre en élargissant nos compétences.

Additionnons nos forces pour que vive la Natation en Bourgogne Franche-Comté !

Le 10 Janvier 2015

Daniel Planche

Président du CRBN



Jacky Vieval

Président du CRFCN

